

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PÉVÈLE CAREMBAUT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION BC_2025_013

OBJET :

**COMMISSION 2 -
DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE -
ALIMENTATION**

PARCS D'ACTIVITES

*Signature d'un bail
commercial avec la SAS
ORIGIN RENOVATION sur
la cellule 4 du bâtiment
relais de la Croisette à
effet au 1er juin 2025*

**Présents au vote de la
délibération :**

Titulaires et suppléants
présents : 29

Procurations : 3

Nombre de votants : 32

Présents :

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Olivier VERCRUYSSSE, Pascal FROMONT, Anne WAUQUIER, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, José DUHAMEL, Luc MONNET

Ont donné pouvoir :

Cathy POIDEVIN, procuration à Olivier VERCRUYSSSE
Patrick LEMAIRE, procuration à Christian DEVAUX
Jean-Luc LEFEBVRE, procuration à Anne WAUQUIER

Absents excusés :

Sylvain CLEMENT, Thierry BRIDAULT, François-Hubert DESCAMPS, Anne-Sabine PLAYS, Ludovic ROHART, Thierry LAZARO, Alain DUCHESNE, Alain BOS

Secrétaire de Séance : Michel DUPONT

BUREAU COMMUNAUTAIRE du 19 mai 2025

Délibération BC_2025_013

COMMISSION 2 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ALIMENTATION

PARCS D'ACTIVITES

Signature d'un bail commercial avec la SAS ORIGIN RENOVATION sur la cellule 4 du bâtiment relais de la Croisette à effet au 1er juin 2025

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°CC_2020_115 du Conseil Communautaire du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire,

Vu la délibération B_2022_008 du Bureau communautaire du 2 mai 2022 relative à la signature d'un bail dérogatoire au statut des baux commerciaux avec la SAS ORIGIN RENOVATION pour la mise en location de la cellule 4 du bâtiment relais de la Croisette à CAPPELLE-EN-PEVELE,

Vu le contrat de bail dérogatoire signé le 30 mai 2022 par-devant Me LESAGE, notaire à TEMPLEUVE-EN-PEVELE,

Considérant que le bail dérogatoire est conclu pour une durée de trois ans et arrive à échéance au 31 mai 2025,

Considérant le projet d'installation à terme de la SAS ORIGIN RENOVATION au sein du site AGFA à PONT-A-MARCQ, et qu'il convient d'organiser juridiquement sa situation au sein de la cellule 4 du bâtiment relais, dans l'attente de son déménagement à AGFA,

Vu les articles L145-1 à L145-60 du Code Commercial,

Vu l'avis de la Commission 2 - Développement économique, alimentation et agriculture lors de sa séance du 7 mai 2025.

Un bail dérogatoire au statut des baux commerciaux a été signé avec la SAS ORIGIN RENOVATION pour la location de la cellule 4 du bâtiment relais de la Croisette à CAPPELLE-EN-PEVELE. Ce bail dérogatoire ne peut excéder trois ans et arrivera à échéance au 31 mai 2025.

ORIGIN RENOVATION a exprimé son intérêt pour s'installer à terme sur le site AGFA. Les travaux nécessaires à la réalisation des futurs bâtiments ne permettent pas un déménagement avant fin 2027, et il convient d'organiser juridiquement la situation de ORIGIN RENOVATION comme locataire du bâtiment relais jusqu'à son déménagement.

A cet effet, il convient de signer un bail commercial qui commencerait à courir à compter du 1^{er} juin 2025. Le locataire bénéficiera d'une faculté de résiliation anticipée à tout moment.

Ne s'agissant plus d'un bail dérogatoire, le montant du loyer sera majoré et fixé à 100€ HT/m²/an, auquel s'ajouteront les charges qui demeurent inchangées.

A titre exceptionnel, une franchise de loyer est consentie pour la période du 1^{er} juin 2025 au 31 décembre 2027, de façon à ce que le loyer soit de 75€ HT/m²/an.

Le dépôt de garantie versé à l'occasion de la signature du bail dérogatoire est transféré pour servir de garantie dans le cadre du bail commercial.

Le bail commercial prenant la suite du bail dérogatoire, il n'est pas nécessaire d'établir un état des lieux.

Où l'exposé de son Président,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau communautaire :

DÉCIDE (par 32 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S) SUR 32 VOTANTS) :

- ***De mettre en location la cellule 4 du bâtiment relais de la Croisette au profit de la SAS***

ORIGIN RENOVATION dans les conditions ci-dessus énoncée.

- **D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer un bail commercial avec M. Julien GOUDARD, représentant de la SAS ORIGIN RENOVATION, à se faire produire les pièces nécessaires, ainsi que tout document relatif à la mise en œuvre de ce bail commercial.**
- **De mandater Me LESAGE, notaire à TEMPLEUVE-EN-PEVELE, aux fins de rédiger le contrat de bail.**

Ont signé au registre des délibérations les membres du Bureau Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Michel DUPONT

Signé électroniquement par : Michel DUPONT
Date de signature : 20/05/2025
Qualité : VP RH FINANCES par délégation de SECRÉTAIRE DE SÉANCE



Pour extrait conforme,
Le Président,

Luc FOUTRY

Signé électroniquement par : Luc FOUTRY
Date de signature : 21/05/2025
Qualité : PRESIDENT



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	BC_2025_013
Objet :	Signature d_un bail commercial avec la SAS ORIGIN RENOVATION sur la cellule 4 du bâtiment relais de la Croisette à effet au 1er juin 2025
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-05-21 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	3.3 - Locations
Identifiant unique :	059-200041960-20250521-BC_2025_013-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20250521-BC_2025_013-DE-1-1_0.xml	text/xml	961 o
Document principal (Délibération) Nom original : BC_2025_013.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250521-BC_2025_013-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	199.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	21 mai 2025 à 11h35min09s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	21 mai 2025 à 11h36min51s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	21 mai 2025 à 11h37min00s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 mai 2025 à 11h37min09s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 mai 2025 à 11h56min46s	Reçu par le MI le 2025-05-21